

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

Procuration(s) :

Date de convocation

05/03/2025

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, M. GABARD Alain

Date d'affichage

05/03/2025

Etai(ent) excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme ROCHAIS Marie-Odile

et publication du :

.././....

Numéro interne de l'acte : D09_03_2025

Objet : D09_03_2025 - CCAS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Madame la Trésorière a transmis le compte de gestion de l'exercice 2024 du service de gestion comptable du Nord Vendée relatif à l'exécution du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	258 642,21 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	251 794,82 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2023 :	2 652,27 €	Excédent reporté 2023 :	1 224,83 €
Résultat de l'exercice :	- 4 195,12 €	Résultat de l'exercice :	1 224,83 €

Le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est strictement conforme aux écritures de la comptabilité administrative tenue.

Monsieur le Président propose aux membres du CCAS :

- D'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2024 tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale,
- D'approuver le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2024,
- De donner quitus à Madame la Trésorière pour sa gestion.

Après délibération, le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité des votants décide :

- D'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2024 tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale,
- D'approuver le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2024,
- De donner quitus à Madame la Trésorière pour sa gestion.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Marie-Odile ROCHAIS



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à SEVREMONT
Le Président, Jean-Louis ROY

